

Décision 91-D-54 du 03 décembre 1991

relatif aux pratiques mises en œuvre par la société Jacobs Suchard France S.A. (Van Houten) à l'encontre des établissements Sotoco S.A.R.L.

Posted on: 23 décembre 1991 |

Présentation de la décision

Lire

le texte intégral de la décision

48.43 Ko